

Du côté de FLOIRAC...

JOYEUX NOËL

BONNE ANNEE 2015



LETTRE A LA MÈRE NOËL

par Lydia Giraudeau

LE MOT DU MAIRE

L'année s'achève et Floirac doucement s'ensommeille... Les travaux de l'église ont pris fin. Ce chantier d'envergure, pour une si petite commune, s'annonçait difficile. Par bonheur, les mauvaises surprises et les surcoûts inévitables furent globalement limités. Je tiens à remercier l'entreprise SOCOBA qui, au delà de la qualité remarquable de son travail, a fait preuve de compréhension à chaque arbitrage délicat. Les abords de l'église sont désormais sécurisés pour les piétons et les contreforts sont restaurés. Le coût global de l'opération reste en deçà des estimations de départ.

(Suite page 2)

Edito



Après avoir pleinement profité d'un automne exceptionnellement chaud et lumineux, après nous être crus en été alors que le calendrier disait haut et fort qu'il n'en était rien, nous voici au seuil de l'hiver. Le brouillard, au matin, tarde à se lever. Paresseux, il enveloppe Floirac laissant le promeneur matinal deviner le contour du cirque.

La nuit s'attarde faisant de nos jours des peaux de chagrin. Heureusement l'éclairage public est là pour chasser l'ombre, éviter les embûches, les flaques d'eau ou autre surprise de la nuit. En ces jours non pas de disette mais de restrictions de tous ordres où chacun a à cœur de dépenser moins, où chacun compte, Alexandre Barrouilhet, lui, calcule pour nous. Grâce au plan de changement des lampes, des lampadaires trop vétustes, nous gagnons en qualité d'éclairage, de vie et économisons des watts.

Eclairage encore sur les ptérosaures, obscures créatures du passé, que Dominique Kandel a mis en lumière pour nous au cours d'une escapade estivale.

Et également lumière sur la sombre crypte de l'église St Georges visitée par notre historien local Michel Carrière.

Alix

Le mot du Maire (suite)

Oui, Floirac a glissé un pied dans l'hiver... Notre petit village se drapait au matin de ses brumes dordogneuses qui nous valent parfois les railleries de nos amis caussetiers... Volets clos, rues désertes... On a retrouvé l'entre-soi des quelques irréductibles qui ne craignent pas d'affronter les vicissitudes de l'hiver à la campagne : solitude et mélancolie... Certains, hélas, vont même nous quitter, comme nos amis Oubreyrie, que nous reverrons néanmoins à Martel. Ils nous manqueront. Ailleurs, notre diaspora floiracoise prend des nouvelles et garde un œil attendri, de loin en loin, sur la vie du village. Le petit journal sert aussi à cela.

Au plan municipal, pourtant, l'hiver qui s'annonce ne sera pas de tout repos. Le 1er janvier, notre commune entrera dans une nouvelle Communauté de communes « causses et vallée de la Dordogne » (CAUVALDOR), qui regroupera les pays de Souillac, Martel, Vayrac, Gramat, Padirac et Saint Céré. J'aurai, dès lors, la lourde responsabilité de faire entendre notre voix au sein d'une assemblée de 85 élus, représentant presque 40 000 habitants ! Autant dire que la réforme territoriale dont nous parlent sans cesse les médias n'est pas anodine. Nous vivons un tournant historique. Le paysage institutionnel français sera complètement chamboulé dans les mois qui viennent avec à la clef, comme toujours, du bon et du moins bon...

Pour ce qui est de CAUVALDOR, ne vous méprenez pas : ce n'est pas une décision qui « tombe d'en haut », et l'Etat n'a pas imposé la création de cette grande commu-

nauté de communes. La loi est tout au plus incitative en favorisant les dotations pour les collectivités qui s'agrandissent et mutualisent leurs moyens. C'est bien nous, les élus locaux, qui sommes à l'origine de cette fusion. Et c'est à nous, élus locaux, qu'il appartiendra d'assumer collectivement le résultat de cette construction territoriale. Cette évolution peut être contestée et discutée. Mais elle répond à un réel besoin de leadership sur le nord du Lot. Il y a des politiques transversales à mener, comme le tourisme ou la culture, qui concernent Martel autant que Rocamadour ou Padirac, et tous nos villages de la vallée. Il y a des services et des équipements à créer comme des crèches et des maisons de santé, un abattoir. Autant d'investissements qu'une commune seule ne peut financer, et qui sont utiles à tout le monde. Pour l'heure, un comité de pilotage (auquel j'ai la chance d'appartenir), travaille d'arche-pied pour inventer la nouvelle communauté, son organisation, sa gouvernance, ses compétences. Il ne reste qu'un mois pour finir un travail qui fut considérable, tant les situations étaient différentes entre les communautés : fiscalité, fonctionnement, passifs... Nous sommes en passe de réussir à harmoniser l'ensemble sur le territoire.

Au congrès des Maires du Lot, où je me suis rendu dernièrement, la réforme territoriale était encore au cœur des débats. Les discours et les argumentaires ont tous redit l'urgence qu'il y a aujourd'hui à réformer le fameux « millefeuilles » ; la nécessité de regrouper les structures, de faire des économies, de supprimer les élus surnuméraires...

Chacun comprend bien que la crise du régime actuel est une crise économique et budgétaire. On redéploie les intercommunalités, on supprime les départements, on fusionne les régions... Or le drame est que cette crise est également une crise politique plus profonde. Voilà que nous poursuivons des objectifs louables d'économies, de rationalisation, d'optimisation et de performance mais qui sont en parfaite contradiction avec les besoins de proximité, d'humanité, d'identité qui sont ceux d'une démocratie en crise. On transférerait prochainement les compétences du Département à la Région. Mais qui connaît nos élus de la Région Midi-Pyrénées ? Comment restaurer la confiance perdue entre le peuple et les décideurs politiques si on les éloigne toujours un peu plus ? Comment obtenir de « Monsieur tout le monde » qu'il s'engage en politique si l'on supprime les échelons de base, commune ou canton, qui échappent au scrutin de liste ? Autant d'interrogations qu'il faut garder à l'esprit en même temps que l'on prétend améliorer la mécanique de nos institutions...

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Raphaël Daubet

« Le 1er janvier, notre commune entrera dans une nouvelle Communauté de communes »





Informations municipales



Le Recensement :

Depuis janvier 1999, tous les français - garçons et filles de 16 ans - doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger, ou par Internet : www.service-public.fr
Pourquoi ? Pour s'enregistrer et permettre la convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement (remise à la mairie ou au consulat) est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie :

Depuis le mois de novembre, la mairie est ouverte au public :



nouveau



Le lundi de 9h à 16h

Le mercredi de 13h à 17h

Le jeudi de 8h à 13h

Le vendredi de 10h à 12h

nouveau



Le samedi de 9h à 14h



N'attendez pas pour vous équiper :

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.

Si vous ne voulez pas attendre le dernier moment, ces informations vous concernent.

En résumé : L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils :



⇒ Il en faut au moins un par logement.

⇒ Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

SOS ⇒ C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais.

⇒ C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

⇒ Un modèle d'attestation (pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie) figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

**EN CAS DE DÉMARCHAGE À DOMICILE,
SACHEZ QU'IL N'EXISTE PAS D'INSTALLATEUR DIPLÔMÉ, AGRÉÉ OU MANDATÉ PAR L'ÉTAT.**



Pour toute information complémentaire : consulter sur Internet le site : www.service-public.fr



LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE : « PLAN GRAND FROID »

Par grand froid, il faut redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile).

En cas de risque dû au « grand froid, vous êtes invité à le signaler à la Mairie de Floirac.

Informatique

Vous avez été très nombreux à répondre à la proposition de José Podevin, puisque 17 personnes réparties en 3 groupes ont suivi régulièrement les 5 séances d'une durée d'1h30 à 1h45. Chacun, à son niveau, peut progresser dans une ambiance studieuse et agréable. Les cours ont lieu les lundi et mercredi après-midi.



Un cahier de suggestions et de doléances est à votre disposition, à la mairie.





La vie de la commune



FLOIRAC modernise ses lumières

Progressivement, par tranches annuelles, les lampadaires publics d'ancienne génération datant des années 1970-80 sont renouvelés par des luminaires moins gourmands en énergie.

- En 2008, profitant des travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux, la municipalité avait équipé prioritairement la place de la mairie par des luminaires de modèle Hestia® (made in France) à lampe Cosmowhite 90 Watts (Philips) et les pourtours de la place par des Hestia Cosmowhite 60W.
- De 2010 à 2012, ce sont les lieux-dits de Foussac, Ban de Gaubert, Rul qui furent équipés en HESTIA Cosmowhite 60W.
- Depuis 2013, chaque nouveau luminaire Hestia bénéficie de la technologie LED 53W permettant de diminuer encore la consommation. On les trouve à Malecourse, le Fraysse, les Casalets au bord de la départementale.
- Cette année ont été effectués les remplacements des luminaires de la Croix Teulière, La barrière, du bourg vers Monverlie et la création d'un point lumineux à La Martinie Sud. Les travaux de renouvellement du parc d'éclairage public seront achevés en 2015 et auront permis de moderniser les 63 luminaires de la commune.

D'un point de vue technique, les lampes Cosmowhite ont une durée de vie d'environ 16000 heures (soit 4 ans). Elles sont associées à un ballast (sorte de transformateur) d'une durée de vie d'environ 50000 heures. Depuis 2012, chaque ballast défectueux est remplacé par un ballast LUMISTEP 8 heures d'une durée de vie de 80000 heures, permettant de diminuer de 25% la consommation durant les 8 heures du milieu de la nuit (60W – (25%)= 45Watts). Par comparaison les anciennes lampes, majoritairement à vapeur de mercure consommaient 110 Watts. Les lampes LED ont une durée de vie de 60000 heures pour une consommation de 53W. La consommation électrique de l'éclairage public baissera ainsi d'un facteur proche de 2 :

Consommation de l'ancien parc d'éclairage: (110wx60 luminaires)+(15wx 60 ballasts)=**7500W**

Soit un coût de 7.5KWx10 heuresx365joursx 0.055€/KWh=**1505€/an HT**

Consommation future : (90wx7 luminaires)+(60wx39 luminaires)+(5wx46 ballasts)+(53w x 17)=**4101W**
(sans compter les 25% d'économie du LUMISTEP 8 heures).

Soit un coût de 4.1KWx10heuresx365joursx0.055€/KWh=**823€/an HT**

Ces travaux auront coûté environ 6400€ HT par tranche annuelle. Ils permettent de répondre aux différents arrêtés ministériels qui ont fait suite au Grenelle de l'environnement. Les objectifs sont multiples : accélérer le taux de rénovation du parc vétuste de l'éclairage public en France, réduire les consommations énergétiques liées à l'éclairage public des communes, diminuer la pollution lumineuse et enfin réduire la pointe d'appel d'électricité (aujourd'hui le pic de puissance appelée à la tombée de la nuit pour l'ensemble de l'éclairage public est de 1 260 MW). Les communes qui rénovent leur éclairage peuvent réduire de plus de 25 % leur appel de puissance.

Ces travaux permettent également d'anticiper le règlement européen qui implique un retrait du marché des lampes à vapeur de mercure haute pression en avril 2015. Floirac était jusqu'en 2008 équipé en majeure partie par ce type de lampe.



La maintenance des luminaires publics est réalisée par l'entreprise INEO Souillac tous les quatre mois environ, à la demande de la municipalité. Si vous constatez une anomalie de fonctionnement, vous pouvez le déclarer en mairie sur le cahier de doléances dédié à l'éclairage public.



A titre d'exemple, pour Floirac, l'éclairage des nouvelles illuminations de Noël pour une période de 30 jours, coûtera au total, grâce à l'utilisation de « led » pour toutes les guirlandes :

- **Par jour** la somme de : **18cts**,26 HT
- **Pour 30 jours** au total : **5€**,478 HT

A PROPOS DE...LUMIÈRE : « LOS JOINS CRÉISSON PER SANTA LUÇA D'UN PÈ DE PINÇA»*



*« A la Ste Luce les jours croissent d'un saut de puce »

Il fait nuit tôt, se plaint-on ! Et chacun de guetter sur le calendrier le 13 décembre jour de la fête de Ste Lucie, Lucie signifiant lumière. Avec elle des sauts de puce grignoteraient de précieuses secondes de jour sur la nuit. Sauf qu'il y a erreur !

Ste Lucie ne peut rien contre les jours qui continuent à décroître jusqu'au 21 décembre, date du solstice d'hiver. Et nos sauts de puce ne seront efficaces qu'à partir du 23 décembre. Pourquoi donc la sagesse populaire est-elle erronée ?

C'est que, jusqu'en 1582, la Ste Lucie était fêtée le 23 décembre. Mais le pape Grégoire XIII décide de corriger 16 siècles d'erreurs sur la course des astres en supprimant 10 jours du calendrier, passant ainsi du calendrier julien (d'après Jules César) qui datait de 45 avant Jésus Christ, au calendrier grégorien appliqué quasi universellement aujourd'hui.

En effet, sous la Renaissance, les astronomes s'aperçoivent que l'année calendaire dépasse l'année solaire de 11 minutes et 14 secondes. Sur 15 siècles cela fait 10 jours.

Notons que la préoccupation du pape Grégoire était moins celle d'un physicien puriste que celle du calcul de la date de Pâques ; si les choses n'avaient pas été corrigées, Pâques aurait été célébré de plus en plus tard et presque en été.

LA COMMISSION ANIMATION A ORGANISÉ POUR NOUS



Une soirée théâtre à Floirac, avec l'atelier de la « mise en pièces » :
« Tant qu'on aura de l'amour » : le 22 novembre 2014



Une « mique » partagée avec les aînés cuisinée
par des bénévoles : le 14 décembre 2014

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EN RÉUNION



Le 1er décembre, le CCAS, sous la présidence du maire de Floirac, accueillait Mme TRIN, (fléchée en jaune) assistante sociale de notre secteur du conseil général du Lot.

Objet de la réunion : les missions du Conseil Général, les compétences de l' A.S., actions du CCAS en cours et à venir.



Entrée de la Bibliothèque décorée par les enfants



VIVE LA BIBLIOTHÈQUE !

Elle est belle, elle est neuve, elle s'ouvre sur la place et devient encore plus un endroit où on se rencontre, où on papote de tout, de rien et même de livres. Elle vous propose 1000 livres dans cette salle du bas et autant en haut. Il y a des romans (y compris policiers), des documentaires sur tous sujets : de la faune, de la flore, de l'aménagement intérieur, des livres splendides sur l'art, sur les voyages, sur notre histoire lotoise.

Il y a aussi des B.D. (bandes dessinées), plein de livres pour les jeunes et les très jeunes. Vous pouvez commander les titres, auteurs qui vous intéressent (ils vous seront livrés 2 ou 3 mois après). Il y a aussi un ordinateur à votre disposition pour vos recherches ou pour consulter vos mails. Et maintenant vous pouvez même déguster un café, un thé ou un chocolat chaud. Un véritable multi-services !
Voilà je vous y attends. Zaza

La vie des associations

Association de la Vieille Mairie

Pour inaugurer sa tournée 2014 le père Noël a choisi Floirac tant les 37 enfants de moins de 12 ans de ce village sont sages. Ce dimanche 14 décembre 2014, il est arrivé, attendu et guetté par les plus jeunes. S'il a su gâter les petits, les grands n'ont pas été oubliés. En effet, dans sa hotte se trouvait aussi « le cirque de l'alphabet », un spectacle offert par 9 enfants.

Sur un décor original réalisé de main de maître par Henri Bonnet-Madin (HBM), l'un de nos artistes locaux, ils se sont produits devant un public enthousiaste. Galipettes, numéros de dressage, acrobaties avec humour ont été enchaînés sous l'œil amusé d'un « Toulouse-Lautrec » plus vrai que nature.

Dans la foulée, nos jeunes talentueux artistes ont effectué une chorégraphie colorée, au rythme endiablé de la « zumba ».

Enfin, le clou de cet après-midi, la venue du père Noël fut réclamée à cor et à cri par tous. Cet homme cher à nos cœurs a distribué cadeaux, bisous et compliments avec la générosité que nous lui connaissons.

Pour conclure, un goûter/apéritif a permis à chacun d'aller à la rencontre, d'exprimer son admiration, et remercier l'association de « La Vieille Mairie » et les généreux bénévoles engagés dans cette aventure. Bravo !



Association pour l'Animation et la Sauvegarde de Floirac



Ce 29 novembre, les jeunes Floiracois, leurs parents, des bénévoles et le conseil municipal ont décidé de parer la place du village. Les fêtes de Noël approchant, avant que brillent les guirlandes sur les bâtiments, les enfants ont décoré les 3 jolis sapins disposés autour de la place de la mairie.

Des tout petits aux plus grands une vingtaine d'enfants s'y sont mis. Guirlandes et boules multicolores ont été choisies puis artistiquement installées. Les cris d'enthousiasme et de joie, de nos décorateurs en herbe, ont ainsi résonné et animé ce lieu central du bourg.

Ce moment de rencontre durant lequel les parents participent et échangent aussi, est précieux.

Un généreux goûter organisé par les bénévoles de l'A A S F, est venu clôturer ce joyeux après-midi.

Le 16 septembre dernier, grâce à l'association « Honduras par cœur » qui vient en aide aux enfants des barrios (quartiers défavorisés), nous avons eu le plaisir d'accueillir trois Honduriens musiciens qui, sans le relais de cette association n'auraient jamais imaginé se produire en France.

Annibal, le plus âgé, a su grâce à des textes romantiques pour certains, issus du folklore local ou plus engagés pour d'autres, transporter son public de plus de 60 personnes vers ce pays souvent mal connu si ce n'est par les catastrophes qui ont pu le toucher en 1998 (ouragan Mitch : 5000 morts). Sa voix chaude et caressante nous a permis de vivre des moments d'exception.

Les plus jeunes, Alex et Edwin, amateurs de slam avec force effets de micro ont su nous transmettre leur message de paix et d'espérance en un monde meilleur. Eux qui vivent la

misère au quotidien ont saisi cette opportunité pour chanter leur confiance en l'avenir. Ils ont assurément montré que le slam au Honduras ou en France est un véhicule que nombre de jeunes enfourchent pour clamer leur mal-être ou leur espérance à la face du monde. La simplicité et la justesse de leurs messages à tous trois n'a guère eu besoin d'une orchestration tonitruante pour toucher les spectateurs. Une guitare, un matériel de sonorisation des plus sobres et un simple écran avec les traductions des textes ont suffi pour jeter un pont entre eux et le public, entre deux continents.

Merci aux organisateurs de cette soirée d'avoir ouvert les portes du Cantou qui se prêtait bien à ce genre de manifestation. Annibal, sensible à cette atmosphère a su en tirer un beau parti, se promenant parmi le public et l'incitant à reprendre des refrains ...en espagnol.

LA CRYPTÉ DE LA CHAPELLE ST JOSEPH

DANS L'ÉGLISE DE FLOIRAC

Michel Carrière



Les travaux de réfection de l'église ont été l'occasion d'effectuer une visite technique de la crypte de la chapelle St Joseph située dans le bras du transept, à droite de la nef, afin d'en vérifier l'état. Cette crypte, sous le sol dallé de la chapelle St Joseph était jadis réservée à l'inhumation des seigneurs et de leur famille.

Le caveau rectangulaire de 16 pieds sur 7 (soit environ 5,30 m x 2,30m) a la même orientation que l'église, c'est-à-dire sensiblement est-ouest. Le sol est formé par un dallage très régulier de dalles calcaires, semblable à celui de l'église. Les murs latéraux ont 1,30 m de hauteur. La voûte en arc surbaissé, de 1,95 m de hauteur maximale, est légèrement plus large que la crypte et repose sur les murs latéraux avec un retrait d'environ 10 cm ce qui laisse supposer que la voûte n'est pas d'origine. Elle est construite en tuf et paraît semblable à celle de la cave du presbytère. Les murs de fond sont verticaux. Le sommet de la voûte se trouve à 0,85m au-dessous de la surface du dallage de la chapelle. L'accès à la crypte se fait par une ouverture de la voûte, côté est, fermée en surface par deux grandes dalles reposant sur un retrait d'environ 0,10m. Ces deux dalles de fermeture, d'une douzaine de centimètres d'épaisseur, sont reliées entre elles par un joint feuillé.

Au fond, côté ouest, apparaissent les restes de quatre sépultures tandis que la partie est se trouve encombrée par un tas de terre renfermant des débris divers de verre, de tuile et de marbre d'origine relativement récente.

L'ensemble de la crypte, et notamment la voûte qui était l'objet principal de ce contrôle, est en bon état. Seul le tas de terre dont l'origine n'est pas connue mériterait d'être enlevé et tamisé.

Contrat de construction de l'église du 12 octobre 1750.

Jean Nauzin, maître-maçon de Lacapelle-Marival, est chargé de faire toutes les bâtisses et toutes les voûtes « à l'exception de la voutte du caveau de la chapelle dont ledit Jean Auzin n'est point chargé ». L'église fut terminée en 1756.

Le contrat ci-dessus laisse entendre que la voûte du caveau a été faite après 1750 par un autre maçon que Jean Nauzin. Ceci pourrait expliquer que la voûte

étant plus récente que les murs, le décalage latéral par rapport aux murs porteurs correspond à l'appui du cintre qui a servi de coffrage pour l'établissement de la voûte.

Rien n'indique de manière formelle que le caveau orienté comme l'église actuelle soit un vestige de l'église antérieure. Il est à noter cependant que celle-ci était très probablement de même orientation que l'actuelle mais inversée : le chœur à l'est et l'entrée à l'ouest correspondant au presbytère actuel. Elle était de surcroît certainement plus petite. La réserve indiquée dans le contrat ci-dessus laisse cependant possibles les deux éventualités : que ce caveau préexistait à l'église actuelle ou bien que ses murs ont été construits en même temps. Il serait intéressant d'avoir l'avis d'un spécialiste du bâti.

Le dallage actuel de la crypte est-il d'origine ou, si le caveau est antérieur à l'église, y a-t-il des sépultures en-dessous qui, dans ce cas seraient antérieures aux Gourdon de Lavercantière ?

Le registre paroissial.

Le seul Lestrade signalé enseveli dans l'église de Floirac est Marie de Lestrade, décédée le 25 juillet 1720. Elle a été ensevelie dans l'ancienne église « *au pied du grand autel* », non identifiable aujourd'hui. Rien n'indique donc qu'elle ait été ensevelie dans un caveau particulier.

Après la construction de l'église actuelle, quatre Gourdon-Lavercantière ont été ensevelis dans la « chapelle du château » de l'église de la paroisse : Anne Charlotte de Lavercantière en 1762, Magdeleine Chapt de Rastignac en 1766, Marc Antoine de Lagrange Gourdon en 1769 et Marie Magdeleine de Lavercantière en 1786. Cela correspond aux restes des quatre sépultures présentes côté ouest de la crypte et explique aussi la présence de la litre funéraire des Gourdon-Lavercantière dans l'église actuelle.



LITRE FUNERAIRE DES GOURDON-LAVERCANTIERE

Visite de La Plage aux Ptérosaures de Crayssac

Nous étions 30 personnes, 22 adultes et 8 enfants, à nous rendre sur une plage un peu particulière : sans sable et sans mer, La Plage aux Ptérosaures, site paléontologique unique.

Sur cette plage, pas d'ossements mais des empreintes. A l'ère du Jurassique, crustacés, mollusques, crocodiles, tortues, dinosaures et ptérosaures ont laissé leurs empreintes sur leur lieu de vie : une lagune inondée de soleil. Chaque piste est un moment de vie d'un animal passé il y a 150 millions d'années : un ptérosaure sous la pluie, un autre qui atterrit, un dinosaure qui fait demi-tour.

Devenu une référence scientifique pour les pistes de ptérosaures et autres reptiles, ce site permet d'appréhender la paléontologie d'une manière originale et dynamique, tout en apportant aux scientifiques des informations sur l'ichnologie (science des empreintes et des pistes) des ptérosaures, mais aussi des dinosaures, des crocodiles, des tortues, des lézards et de petits crustacés, grâce à la mise en valeur, par un éclairage rasant, d'empreintes minuscules pour la plupart.



Imaginez les abords d'une lagune, il y a 150 millions d'années, où une tortue affamée recherche des petits crustacés, où des crocodiles (Albert et Arthur) marchent sur le sol plus ou moins ferme de la vasière.

De nombreux ptérosaures ont laissé leurs empreintes à Crayssac. Tout d'abord Emile, ptérosaure guère plus gros qu'un pigeon qui pesait environ 120 grammes. C'est la plus longue piste de ptérosaure connue : on peut suivre « à la trace » les 33 pas imprimés dans le calcaire de Crayssac. Ensuite, Lucien, qui était plus grand et qui pesait environ 250 grammes. Il y a eu aussi Maurice qui, du haut de ses 12 cm pour 50 grammes, courait allègrement dans la vase.

Toutes ces pistes ont permis d'expliquer le mode de locomotion des ptérosaures qui étaient des reptiles quadrupèdes et non bipèdes comme on le pensait autrefois.

On a longtemps cru que les ptérosaures ne pouvaient pratiquer que le vol plané, mais en fait, ils savaient parfaitement battre des ailes d'une manière comparable à celle des oiseaux actuels. Sur la plage de Crayssac, les chercheurs qui ont travaillé sur le site principalement la nuit pour avoir un éclairage rasant, ont identifié cinq espèces de ptérosaures, allant de la taille d'un moineau à celle d'un goéland.

La visite qui a duré une heure et demie avec la projection d'un film et les explications d'un guide chevronné, plein d'humour et très pédagogue, s'est terminée par un déjeuner pris en commun pour ceux qui le pouvaient dans un restaurant chinois de Cahors.

Dominique Kandel

(Avec les explications du site Internet de Crayssac)



Une recette de Chantal... Mais aussi les astuces et un poème de Geneviève



Fondant, onctueux et riche en arôme, il est de toutes les tentations pour petits et grands :

LE CHOCOLAT

Quelques barres de chocolat, métamorphosées en crèmes, entremets, gâteaux, embellissent tous les instants gourmands de la vie quotidienne .

Le Moelleux au chocolat (Pour 6 personnes)

5 œufs, 250 g de sucre, 125 g de beurre, 125 g de farine, 125 g de chocolat noir, 1 pincée de sel et du sucre glace.

Préchauffez votre four à 160° Cassez le chocolat en morceaux. Faites-le fondre au bain marie à feu très doux. Ajoutez successivement le beurre ramolli, la farine tamisée, le sucre et les jaunes d'œufs. Travaillez vigoureusement avec une cuillère en bois. Montez les blancs en neige avec la pincée de sel et incorporez-les cuillerée par cuillerée, en soulevant la masse délicatement. Beurrez un moule à charlotte ou à savarin et versez-y la préparation. Mettez au four pendant 35 à 40 mn. Décorez de sucre glace.

Votre moelleux sera délicieux servi avec une crème fouettée ou bien une crème anglaise. Vous pouvez aussi le décorer avec des copeaux de chocolat.

Des pâtes incollables :

Pour empêcher les pâtes de coller les unes aux autres ajoutez une cuillère à café de vinaigre blanc à l'eau bouillante, avant d'y plonger les pâtes. Son acide va réduire la quantité d'amidon dans les pâtes, sans en altérer le goût.



Quand une porte grince ...

en attendant mieux,
vaporisez de la laque à cheveux sur
les gonds ...
et le silence revient !!!

EAUX MARCHANDES

Dordogne, ce matin tu ressembles à un fleuve
Et je te vois couler grande, majestueuse,

Long ruban argenté, sous un ciel bas
et lourd :

Il pleut depuis longtemps, et des
nuits et des jours...

Vois, la Sourdoire en crue t'apporte
aussi son cours

Serpent boueux qui glisse longuement
sur ta berge

Avant de se mêler, disparaître à son tour,

Dans ta masse liquide inquiétante et superbe.



Tu me fais peur, Dordogne

Tu parais si puissante !

Les arbres sont fétus de paille sur ton ventre

Tu roules et tu noies tout sur ton passage,

Vertigineux courant fait de force et de rage.

Après la pluie, les crues, reviendra le beau
temps

Et tu redeviendras ce cours d'eau attachant

Que l'on surnomme ici « la rivière Espérance »

Et que l'on dit aussi « sourire de la France ».

Geneviève Malgouyres

2 animations à venir :



Dès le mois de janvier 2015 chaque lundi après-midi, de 14 à 17 heures,
venez jouer au « scrabble » à la nouvelle « salle des associations »



Le 18 janvier 2015 : le CCAS vous invite au Cantou à partager la galette des rois.

Deux « enfants » des années 40...



Roger et Suzy Oubreyrie se préparent à quitter Floirac, non sans regrets, pour aller s'installer à Martel. Aussi ai-je proposé cet entretien à Roger qui d'emblée m'a donné son accord. C'est que 44 ans de vie à Floirac, ça laisse des traces pour Roger et Suzy mais aussi pour la communauté toute entière.

Roger, tout le monde le connaît. C'est un homme qui n'est pas avare de mots pour dire sa passion de la chasse. Il en connaît un rayon sur la faune et la flore locales, les habitudes des chevreuils, des « cochons » ou autres animaux. Passionné et respectueux, il a, pendant de nombreuses années (44 ans), présidé la société de chasse avec rigueur et équité.

Homme au caractère bien trempé, courageux et franc, il a toujours fait face et su faire valoir son point de vue. Ainsi, lorsque dans les années 70 il entreprit le chantier de la mairie avec Mr. Leymat et qu'il découvrit sous le tas de ronces et de gravats une voûte en pierre il n'eut de cesse d'aller voir et de « creuser » l'affaire. Malgré les avis contraires il consacra son temps et son éner-

gie à déblayer ce qui sera notre Cantou avec l'aide de plusieurs floiracois. Tous ces bénévoles, dans la bonne humeur, avec un esprit de franche camaraderie, ont restauré et consacré de nombreuses heures hors travail, avec leurs propres deniers et quel que soit le temps, avec pour seul objectif la réhabilitation de cette ancienne salle pour, à terme, en faire un lieu de rencontres festives.

Suzy, avec plusieurs autres floiracoises sut investir les lieux et proposer des repas aux chasseurs où plus de 110 personnes pouvaient déguster leur cuisine.

Suzy ne s'en est pas tenue qu'à la cuisine puisque depuis 2006 elle est trésorière-adjointe de la société de chasse et entend poursuivre cette tâche malgré le départ pour Martel.

Roger est prolix. Il parle de son métier de tailleur de pierre à Carrenac, de celui de maçon à St Denis avec son frère et nombre de bâtiments peuvent se vanter d'avoir sa signature. Rigueur encore dans l'exercice de ces professions où tout est noté au jour le jour.

Le métier, il l'a appris tôt comme souvent à cette époque-là : à 16 ans. Roger évoque le « père Carrière ». Il ne cache pas son admiration pour cet homme, excellent pédagogue au savoir encyclopédique, qui l'a accompagné dans tous les sens du terme vers le brevet.

Suzy, arrivée du Gers, n'a pas ménagé sa peine pour gagner sa vie à Tarbes, à Lourdes, à Martel puis ici où elle a travaillé dans des restaurants locaux, aidé au ménage plusieurs mères de famille à Floirac et puis s'est consacré à sa propre famille. Il faut du temps et de l'énergie pour élever trois enfants qui ont passé toute leur enfance à Floirac. Evelyne, Chantal et le garçon que nous connaissons tous. Il s'agit de Jean-Max, l'aîné des trois, qui a été, un temps, l'agent technique de Floirac. En recherche d'emploi, formé dans un tout autre domaine, il a, ainsi que ses parents le lui avaient appris, relevé le défi et su se rendre indispensable avant de partir pour un poste plus en concordance avec ses compétences.

De nos jours et pour de multiples raisons les jeunes n'ont pas la vie facile. Mais à parcourir celle de Roger ou de Suzy on se prend à penser que ce n'était guère mieux par le passé pour des raisons différentes. Mais quelle que soit l'époque, c'est grâce à la combativité, le courage et un certain sens du risque que l'on peut surmonter les obstacles. Roger et Suzy en sont de nobles exemples.

Alix

Savez-vous planter les choux ?



Celui de Roger faisait 1,20 m de diamètre

Carnet de Floirac



DECES :

Raymond BEYSSEN décédé le 2 décembre 2014 à l'âge de 87 ans

REMERCIEMENTS :

Je tenais à remercier les gens de Floirac pour leur témoignage de sympathie lors du départ de **Bernard Blum**. Ces marques de gentillesse m'ont aidée beaucoup dans cette terrible épreuve.

Enrica Zwahl



2010—2012—2014 : même combat contre le frelon asiatique !

Même si on observe une forte diminution des nids (information du 4 décembre 2014 de Mr Laval, chargé de l'environnement à la délégation territoriale de Gourdon), il en reste et il faut donc continuer à piéger ce frelon, devenu le prédateur N°1 des abeilles*. Si cette information vous est communiquée dès maintenant, c'est parce que le piégeage doit commencer en mars et se poursuivre au plus tard jusqu'à la mi-mai. Ensuite les nids sont formés, il n'y plus rien à faire si ce n'est les faire détruire par une entreprise experte (le coût de l'intervention étant à la charge du propriétaire).

*nous vous recommandons les articles d'Alexandre Barouilhet parus dans les numéros 55 (en 2010) et 59 (en 2012) .



« Cu per Nadal se soulilho per Pascos ciamo la linho »

Qui pour Noël prend le soleil à Pâques brûle le bois.

En attendant le Père Noël...



Lydia G. - Dec. 2014

Lydia vous propose un jeu de patience, reliez chaque point pour découvrir ce qui se cache

